

Détermination 2018-2023 Nouveau calcul des possibilités forestières



Unité d'aménagement 086-52

Contexte

Un nouveau calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 086-52 a été produit et présenté en revue externe à l'été 2016. Ce document vise à mettre en lumière les informations spécifiques justifiant la décision du Forestier en chef pour la détermination des possibilités forestières applicable à la période 2018-2023.

Informations et analyses menant à la décision du Forestier en chef

La décision du Forestier en chef pour l'unité d'aménagement 086-52 repose sur l'élément suivant :

- Le rapport final d'analyse du CPF 2018-2023 de l'unité d'aménagement 086-52 produit par l'analyste responsable.

Documentation

Le rapport final d'analyse du CPF 2018-2023 complète l'information relative à l'unité d'aménagement 086-52¹.

Décision du Forestier en chef²

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

Périodes	Possibilités forestières (m³/an)									Total
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	
2018-2023	264 200	0	0	0	97 000	5 900	0	0	0	367 100
	72%	0%	0%	0%	26%	2%	0%	0%	0%	100%
2015-2018	253 500	0	0	0	92 900	6 800	0	0	0	353 200
Écart (%)	4%	0%	0%	0%	4%	-13%	0%	0%	0%	4%

¹ <http://forestierenchef.gouv.qc.ca/documents/calcul-des-possibilites-forestieres/periode-2018-2023/possibilites-forestieres-2018-2023/unite-damenagement-086-52-2/>

² En raison de l'arrondissement des valeurs à la centaine lors de l'application d'un facteur de détermination, il peut arriver que les pourcentages présentent un léger écart.

Recommandation du Forestier en chef

Étant donné le début d'une infestation de la livrée des forêts en Abitibi-Témiscamingue, le Forestier en chef recommande au ministre de suivre l'évolution de la situation. La documentation servira à mieux capter l'effet de cette perturbation naturelle dans le prochain CPF.

Le 15 novembre 2016



Louis Pelletier, ing.f.
Forestier en chef